**Prix Margaret Ridley Charlton pour réalisation exceptionnelle**

**Objectif : reconnaître les professionnel(-le)s de l'information en santé qui ont apporté une contribution importante au domaine de la bibliothéconomie des sciences de la santé au Canada.**

**Processus de mise en candidature et admissibilité :**

Les mises en candidature doivent être reçues avant le 1er février de chaque année et soumises au (à la) président(-e) sortant(-e) de l'ABSC / CHLA <past-president@chla-absc.ca> avec copie au (à la) président(-e) <president@chla-absc.ca>.

Pour qu'une candidature soit considérée pour ce prix, les conditions suivantes doivent être remplies dans le cadre du processus de mise en candidature :

* la demande a été reçue avant la date limite
* une description détaillée des contributions du (de la) candidat(-e) au domaine de la bibliothéconomie des sciences de la santé doit être fournie par les présentateur(-trice)s. Aux fins de ce prix, les contributions au domaine de la bibliothéconomie en sciences de la santé sont démontrées par les critères suivants :
	+ service à l'ABSC / CHLA, à ses chapitres ou à toute autre organisation de bibliothèques de la santé ;
	+ impact sur les services, les programmes ou la bibliothéconomie en sciences de la santé ;
	+ mentorat/leadership ;
	+ éducation/formation ;
	+ défense des intérêts ;
	+ activités scientifiques
* une lettre de soutien vérifiant les détails de la candidature par un(-e) responsable ou un(-e) collègue
* une lettre d'accompagnement fournissant toutes les coordonnées, y compris le nom et l'adresse complète de l'organisation qui emploie le (la) candidat(-e).

Pour être éligibles au prix Margaret Ridley Charlton pour réalisation exceptionnelle, les candidat(-e)s doivent être inscrit(-e)s en tant que membres en règle de l'ABSC / CHLA **ET** remplir au moins une des conditions suivantes :

* être actuellement employé(-e) en tant que bibliothécaire spécialisé(-e) en sciences de la santé, ou
* avoir été bibliothécaire en sciences de la santé pendant une partie de sa carrière active.

**Évaluation :**

La grille d'évaluation ci-dessous (voir page suivante) est utilisée pour classer les candidatures en fonction de critères d'évaluation.

Les principes qui sous-tendent cette grille d'évaluation sont l'équité, l'objectivité, la simplicité et la transparence.

La note maximale est de 100. Pour qu'une candidature soit éligible, la note totale doit être de 50 points et plus (50%) [[1]](#footnote-1).

| **Critères d’évaluation** | **Évaluation** |
| --- | --- |
| **Description** | **Points** | **Candidat(-e) 1**Note | **Candidat(-e) 2**Note | **Candidat(-e) 3**Note | **Notes pour la discussion** |
| **Service :** Le (la) candidat(-e) a siégé à des comités, à des groupes de travail ou a joué un rôle de premier plan au sein de l'ABSC / CHLA, de l'un de ses chapitres ou d'une autre organisation de bibliothèques de la santé. | **25** |   |   |   |   |
| **Impact :**Le (la) candidat(-e) a élaboré ou mis en œuvre un programme ou un service qui sert de modèle à d'autres bibliothèques de la santé. OU Le (la) candidat(-e) a développé des outils ou des techniques qui ont eu un impact positif significatif sur la bibliothéconomie de la santé (par exemple, gain d'efficacité - temps, effort, ressources économisées). | **20** |  |  |  |  |
| **Mentorat :**Le (la) candidat(-e) est considéré(-e) comme un (une) mentor(-e)/modèle et a inspiré d'autres personnes au sein de son organisation, de l'association ou de la profession tout au long de sa carrière. | **15** |  |  |  |  |
| **Éducation / formation :**Le (la) candidat(-e) a contribué au développement professionnel continu des professionnel(-le)s des bibliothèques des sciences de la santé (par exemple, cours formels, ateliers, clubs de lecture, communautés de pratique, etc.) | **15** |   |   |   |   |
| **Défense des intérêts :**Le (la) candidat(-e) a contribué de manière notable à démontrer la valeur des bibliothèques de sciences de la santé et des professionnel(-le)s des bibliothèques de sciences de la santé. | **15** |   |   |   |   |
| **Activités scientifiques :** Le (la) candidat(-e) a apporté d'importantes contributions savantes au cours de sa carrière, notamment par des présentations lors de conférences, des publications de recherche, l'édition de livres, la participation à des comités de rédaction de revues, l'évaluation par les pairs, la tenue de blogs ou d'autres ressources en ligne. | **10** |  |  |  |  |
| **Total Overall Score (max = 100):** | **100** |   |   |   |   |

1. Pour calculer la note totale : (note de bas de page continue à la page suivante)

La moyenne de chaque soumission sera utilisée lorsque les notes sont réparties de manière égale entre 36 et 90 (36, 45, 56, 65, 78, 90) ou lorsque les notes sont toutes similaires dans la fourchette 70-90, par exemple.

La médiane de chaque soumission doit être utilisée lorsque les notes sont similaires dans la fourchette 70-90, mais qu'une personne lui donne un 36, par exemple.

Voir <https://www.canr.msu.edu/news/mean_vs._median_what_do_they_mean_and_when_do_you_use_them>  [↑](#footnote-ref-1)